



FCQGED

Front commun québécois pour une
gestion écologique des déchets

Montréal, 5 juin 2023

Monsieur Pierre Magnan
Président de la commission
Projet d'agrandissement du LET à Champlain
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Demande d'accès aux informations contenues dans le document déposé DA10

Monsieur,

À la lecture du document déposé DA10 intitulé *Contrat de services pour l'élimination de matières résiduelles au LET de Champlain intervenu le 25 février 2014* et de son addenda daté du 6 décembre 2021, il appert que les informations qui y sont accessibles ne nous permettent pas, à nous et à votre commission, de bien comprendre les liens et les obligations liant Énercycle et la compagnie Matrec.

En effet, la totalité des informations de cet aspect du dossier a été censurée ce qui fait en sorte que nous ne pouvons pas développer ce point de façon adéquate dans notre mémoire.

Le LET de Champlain étant un site de propriété publique, il nous apparaît essentiel que cette information soit accessible. Aussi, je tiens à apporter à votre attention que l'ensemble des ententes similaires répertoriées au Québec ont été rendues publiques dans leur intégralité dans le passé. Nous en avons d'ailleurs fait un résumé à l'annexe II de notre mémoire que nous avons déposé dans le cadre des audiences du BAPE sur l'agrandissement du LET de Drummondville en 2012¹.

¹ <https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000365004>

514.396.2686 p.701 (Bur.)
514.647.3438 (cell.)



info@fcqged.org
www.fcqged.org



1431, rue Fullum. Bur. 107
Montréal, QC. H2K 0B5



Aussi, nous souhaiterions que vous demandiez aux personnes concernées de vous redéposer le document DA10 dans son intégralité. Par la suite, en tant que président de commission, il vous reviendra de déterminer si l'information qu'il contient doit ou ne doit pas être rendue publique.

Cordialement,



Karel Ménard
Directeur général